

Non au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes

Journée de mobilisation samedi 9 janvier

Déambulation Festive et Intégralement Non-violente

"Amène ton Avion !"

**Départ à 14h Place Carnot, Lyon 2ème arrondissement
aux pieds de la statue de la République**

suivie d'une

**Réunion publique "Contre l'expulsion de la ZAD, Contre la reprise
des travaux à NDDL, On s'organise!"**

**A la Maison pour tous des Rancy, 16h, 249 rue de Vendôme, Lyon
3ème**

Quelle est la première décision Post-COP21 prise par la France ?

La relance du projet de construction de Notre Dame des Landes !

Le climat, la démocratie et l'agriculture paysanne sont en danger. Alors que le gouvernement français clame partout que l'accord COP21 nous met en situation de surmonter la crise climatique, il maintient à Notre-Dame-des-Landes la construction d'un nouvel aéroport ; grand projet coûteux, inutile et imposé. Le transport aérien est responsable de plus de 8% des émissions mondiales de Gaz à Effet de Serre, ainsi que de très nombreuses autres nuisances.

Nous sommes en état d'urgence climatique. Construire un aéroport à Notre-Dame-des-Landes, alors qu'il en existe un à quelques dizaines de kilomètres, c'est renier les engagements pris à Paris quelques semaines à peine après les avoir jugés "historiques". De plus, le bétonnage de la zone va faire disparaître une biodiversité exceptionnelle et détruire 2000 hectares de terres agricoles bocagères. Les actionnaires du maître d'œuvre des travaux, l'entreprise Vinci, vont tirer de ces ravages un bénéfice maximum, et nous laisser à tous le soin de payer leurs véritables coûts. Ils demandent à la justice de prononcer des expulsions permettant aux forces de l'ordre d'intervenir.

Jusqu'ici la lutte courageuse et créative contre le projet et pour un autre type d'occupation du territoire a permis d'empêcher les travaux. Elle est également devenue le symbole d'une grande convergence entre agriculteurs-rices, défenseur-e-s du climat & des écosystèmes, et habitant-e-s concerné-e-s. La Zone à Défendre de Notre-Dame-des-Landes (ZAD) est un vaste lieu de préservation écologique, d'agriculture paysannes & durable et d'expérimentation sociale. C'est cette réussite et ce symbole que le gouvernement, le nouvel exécutif régional et Vinci cherchent actuellement à briser !

Un procès aura lieu le 13 janvier. Il constitue une attaque décisive contre les habitants et paysans résistants de la ZAD ; similaire à celle de l'automne 2012, même si elle ne prend pas cette fois-ci la forme d'une intervention policière, du moins pour l'instant. AGO-VINCI veut à tout prix acculer les habitant-e-s au départ, en les menaçant d'expulsion sans délai, de saisie de leur bien et de leur cheptel et en réclamant qu'ils soient condamnés à des amendes journalières exorbitantes.

Il n'est pas question de laisser peser une telle menace sur l'ensemble des habitant-e-s de la zone. La perspective est l'abandon du projet, cependant notre force collective doit arracher immédiatement l'engagement de l'État à renoncer à toute procédure d'expulsion jusqu'à ce que tous les recours juridiques soient menés à leur fin. Tel est l'objectif de la journée du 9 janvier et des mobilisations qui suivront si cela ne suffit pas.

Rappelons aux élites politiques et économiques actuelles le sens du bien commun et des responsabilités. Non aux expulsions des paysan-e-s et habitant-e-s de la Zone à Défendre. Non aux Grands Projets Inutiles et Imposés.

Pour une déambulation festive et attractive, chacun-e est invité-e à apporter son plus bel avion en carton (en récup' fait main)

exemple à l'adresse : <https://lut.im/3fG5K3S67k/VxDDALf6q5DD2ngx.jpg>

Réunion publique consécutive à 16h préparant les prochaines mobilisations : le 13 janvier devant le Palais de Justice de Lyon (3ème arrondissement), et le samedi 16 janvier à Lyon.